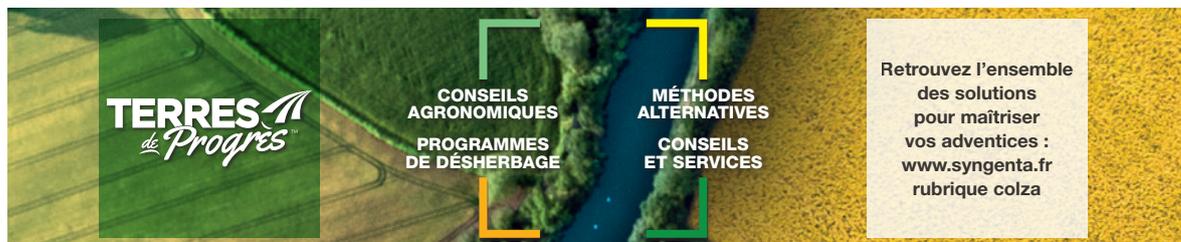


FICHE TECHNIQUE COLZOR Trio® puis REF.1

LE PROGRAMME TECHNICO-ÉCONOMIQUE DE TOUS VOS PROGRAMMES COLZA

Colzor® Trio

syngenta®



Colzor® Trio

- **Composition :**
187,5 g/l diméthachlore
+ 187,5 g/l napropamide
+ 30 g/l clomazone.
- **Formulation :** concentré émulsionnable.
- **Dose :** 4 l/ha.
- **DAR :** BBCH00-09.
- **ZNT Organismes aquatiques et plantes non cibles :** 5 mètres
- **DVP :** 5 mètres.
- **DRE :** 48 heures.
- Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du diméthachlore plus d'une fois tous les 3 ans à une dose maximale de 750 g/ha.
- Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %.

LES BÉNÉFICES

- Large spectre sur dicots notamment gaillet, géraniums, véroniques, crucifères, matricaires, séneçon.
- Solution de prélevée à large spectre apportant de la souplesse pour le positionnement du rattrapage en post-levée
- Des modes d'action complémentaires pour limiter le risque de résistance

K3 F3 0

SPECTRE D'EFFICACITÉ

	COLZOR Trio 2,5 l/ha puis Réf 1* 0,25 l/ha	COLZOR Trio 2,5 l/ha puis Réf 1* 0,25 l/ha et Propyzamide 750 gr/ha
GRAMINÉES		
Paturin		
Ray-grass		
Repousses blé		
Repousses orge		
Vulpin		
DICOTYLÉDONES		
Alchémille		
Ammi majus		
Anthemis		
Anthriscue		
Bleuet		
Calépine		
Capselle		
Chardon marie		
Chénopode		
Coquelicot		
Erodium		
Fumeterre		
Gaillet		
Géranium à feuilles rondes		
Géranium disséqué		
Géranium à tige grêle		
Géranium mou		
Laiteron des champs		
Laiteron rude		
Lamiers		
Lampsane		
Matricaires		
Mercuriale		
Mouron des champs		
Myosotis		
Passerage		
Pensée		
Ravenelle		
Sanve		
Séneçon		
Stellaire		
Sisymbre		
Véronique à feuilles de lierre		
Véronique de Perse		

* Solution de post levée à 4 feuilles

Très sensible Sensible Moyennement sensible
Peu sensible Efficacité insuffisante

■ INTÉRÊT DE LA POST-SEMIS PRÉLEVÉE

JE SÈME, JE DÉSHERBE = SÉCURITÉ ET ASSURANCE AGRICULTEUR

BÉNÉFICES DE LA PRÉLEVÉE

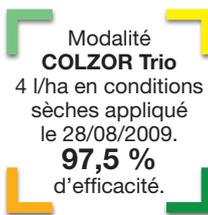
- 1 Limiter précocement la concurrence des adventices
→ implantation rapide du colza et valorisation des éléments nutritifs.
- 2 Gérer les levées échelonnées permettant une meilleure souplesse de positionnement en post-levée.
- 3 Obligatoire pour la gestion de certaines flores :
> Graminées : vulpin et ray-grass.
> Dicotylédones : véroniques, géraniums, matricaire, crucifères.
- 4 Gestion des résistances :
modes d'action à faible risque de résistance **F3** **K3**

COLZOR Trio : COMPORTEMENT EN CONDITIONS SÈCHES

- Le produit n'est pas photosensible.
- Réactivation de la matière active dès les premières pluies.

NOS PRÉCONISATIONS EN CONDITIONS SÈCHES

- Appliquer le produit dès le semis pour profiter de la fraîcheur des façons culturales.
- Rouler dès le semis pour maintenir l'humidité et une surface plus plane pour une qualité d'application et efficacité optimale de l'herbicide.
- Préférer le matin pour profiter de la rosée.
- Ne pas traiter en cas de conditions défavorables (*vent supérieur à 19 km/h, températures de plus de 25 °C*).



Danger - H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832.
Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

COLZOR® TRIO - AMM N° 9800018 - Composition : 187.5 g/l diméthachlore * + 30 g/l clomazone + 187.5 g/l napropamide - P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P301+P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P331 NE PAS faire vomir. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du diméthachlore plus d'une fois tous les 3 ans à une dose maximale de 750 g/ha. SPe2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45 %. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe4 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. ® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Propyzamide : Cancérogénicité, catégorie 2 - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.
Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.